

Schéma départemental de coopération intercommunale

Proposition d'intercommunalités à fiscalité propre

Siège en Ardèche

- 1 - CA du bassin d'Annonay
- 2 - Tournon + Tain
- 3 - Pays de St-Félicien
- 4 - Pays de Lamastre + Labatie-d'Andaure
- 5 - Haut-Vivarais, Boutières, Pays Cheylard, Partie Eyrieux-Serres, Châtaigniers
- 6 - Rhone-Crussol + 2 Chênes
- 7 - CA du Centre Ardèche
- 8 - Pays de Vernoux
- 9 - Barrès-Coiron
- 10 - Entre Loire et Allier + Source de la Loire
- 11 - Cévenne et Montagne Ardéchoise
- 12 - Gd Serres + Sce Ardèche + Hte-Cévennes
- 13 - Beaume-Drobie + Sablières + Laurac-en-Vivarais
- 14 - Cévennes Vivaraises+Jalès+Vans+Cruzières
- 15 - Bassin d'Aubenas
- 16 - Gorges de l'Ardèche + Grands Sites + Saint-Remèze
- 17 - Berg et Coiron
- 18 - Rhône aux gorges de l'Ardèche + Rhône Helvie

Siège en Drôme

- 19 - Les Deux Rives vers 26
- 20 - Rhône Valloire

